



Randonneurs du Haut Entre-deux-Mers
24 Place Robert Darniche - 33580 Monséguir
Tél. : 06.40.73.65.21- contact@randorhem.fr

Assurance R.C.P. :

WTW France - Département Sport et Evènement
DGPL Fédérations - 2 rue de Gourville
45911 Orléans cedex 9
Tél.: 09 72 72 01 19 - fr.ffrandonnee@wtwco.com -
Contrat n° 41789295M/0002

Garantie financière :

GROUPAMA Assurance-crédit & Caution
3, place Marcel Paul - 92000 Nanterre - Tel33(0) 1 79 96 63 40
Contrat n° 4000716162/1



DU BORN AU MARENSIN

SÉJOUR DANS LES LANDES DU SAMEDI 23 AU MARDI 26 MAI 2026

NOTICE D'INFORMATION

Ce séjour est ouvert aux adhérents de l'association titulaires de la licence FFRandonnée en cours de validité avec assurances IRA. Ouverture possible à d'autres licenciés FFRandonnée avec licence en cours de validité avec assurance IRA, ou d'un titulaire du Pass-Découverte dont la validité couvre la totalité du séjour.

Nombre de participants : 20 au minimum – 32 au maximum.

Dates : du 23/05/2026 au 26/05/2026.

Déplacement : voitures personnelles avec covoiturage recommandé.

Remarque préliminaire :

Ce séjour sans difficulté particulière – tout est plat – si ce n'est parfois des portions sableuses, comblera tout type de randonneurs réguliers.

Le courant de Contis, fleuve côtier des Landes, sert de frontière entre le pays du Born au Nord et celui du Marensin au Sud. Il traverse, entre autres, les communes de Légnacq et de St Julien-en-Born.

L'eau sera donc notre fil rouge puisque nous déambulerons entre océan Atlantique, étangs de Moliets et de la Prade et courants de Contis et d'Huchet.

Nous partirons à la découverte de cette région qui a su conserver sa culture, son patrimoine et ses traditions avec Pierre, ancien gemmeur et François, pilote sur la pinasse Estèle de la Maa.

Quelques perles rares récompenseront nos efforts de randonneurs : le phare de Contis et l'embouchure naturelle du courant d'Huchet en particulier.

1- PROGRAMME PRÉVISIONNEL DU SÉJOUR

Cotation FFR pour un randonneur en condition physique moyenne, Niveau E1 à E5.

➤ **Samedi 23 mai 2026 : circuit du ruisseau de la Prade et du Swing**

13,5 km – E2-T2-R1 - Facile

RDV à 11h00 sur le parking du VVF de Moliets-et-Maa. Départ avec son pique-nique dans le sac. Circuit sportif offrant des sections de grande qualité et diversifiées. Tout en contraste, il passe des rives de l'étang de Moliets aux sommets de quelques tucs (dunes), de la végétation exubérante des zones humides au green parfaitement lisse du golf de Moliets, des zones pavillonnaires et commerciales aux magnifiques futaies de pins.



Randonneurs du Haut Entre-deux-Mers
24 Place Robert Darniche - 33580 Monségur
Tél. : 06.40.73.65.21- contact@randorhem.fr

Assurance R.C.P. :

WTW France - Département Sport et Evènement
DGPL Fédérations - 2 rue de Gourville
45911 Orléans cedex 9
Tél.: 09 72 72 01 19 - fr.ffrandonnee@wtwco.com -
Contrat n° 41789295M/0002

Garantie financière :

GROUPAMA Assurance-crédit & Caution
3, place Marcel Paul - 92000 Nanterre - Tel33(0) 1 79 96 63 40
Contrat n° 4000716162/1



Il y a 2 aires de pique-nique sur le circuit.

Un observatoire situé à 230 m sur le trajet permet une vue magnifique sur l'océan.

➤ **Dimanche 24 mai 2026 : de l'étang de Léon par le sentier de la Nasse au courant d'Huchet**

14,5 km – E2 – T2 – R2 - Facile.

9h30 : RDV au parking du pont de Pichelèbe (10' en voiture à partir du VVF)

De grands cyprès chauves bordent le courant, on peut observer un chêne liège vieux de 400 ans. Il y avait une ancienne pêcherie d'anguilles argentées (ou d'avalaison) sur le site de la Nasse. Puis le promeneur explore l'intimité de l'aulnaie marécageuse occupant le lit majeur du courant. Puis le chemin serpente le long du courant d'Huchet au milieu des arbres anémomorphosés (arbres sculptés par les vents dominants) entre marais et embouchure.

Site emblématique, l'embouchure force l'admiration du visiteur qui ne se lasse jamais de contempler la beauté du courant contraint par les forces océaniques de divaguer sans cesse vers le Sud.

Pique-nique proposé par le VVF au kilomètre 10,5 km à proximité de l'océan.

Avant le retour au VVF, arrêt à la chapelle Saint-Laurent, dans le quartier de Maa, datant de l'époque des Templiers. Véritable havre de paix.

➤ **Lundi 25 mai 2026 : journée à Contis-les-Bains**

9h00 : RDV au parking du Jungle park à St Julien-en-Born à 30 km du VVF.

Promenade de 4 km à travers bois jusqu'au phare de Contis. Sur place, 4 activités seront proposées :

- 10h00 - démonstration de gemmage au pied du phare

- Initiation à la navigation à rame sur la pinasse sur le courant de Contis (pas de sortie en mer) :

L'association de La Pinasse s'est donnée pour but de préserver et faire vivre la pinasse Estèle de la Ma (inscrite à l'inventaire des Monuments Historiques de Nouvelle Aquitaine) une des seules authentiques pinasses de côte de la façade atlantique.

Le 1^{er} groupe partira 2 h avant la pleine mer à 11h45

Le 2^{ème} groupe partira 1 h avant la pleine mer à 12h45

- montée au phare de Contis (184 marches) :

Construit en 1862 par Napoléon III, c'est l'unique phare des Landes. Votre effort sera récompensé par le panorama d'exception qui s'étendra sous vos yeux : d'un côté l'immensité de l'océan, de l'autre la vaste forêt landaise ; entre les deux, un long cordon de sable fin et de dune.

- Marche du petit port situé à l'embouchure du courant de Contis jusqu'au phare en passant par le bord de mer.

L'heure du pique-nique variera selon les groupes. Des tables de pique-nique se trouvent sur le parking du phare, à l'ombre des pins.

Vous disposerez d'un temps de quartier libre pour faire éventuellement un bain de mer (**uniquement si la baignade est surveillée**), du shopping ou autre.

Nous nous retrouverons au phare pour le retour vers les voitures, en empruntant le même chemin qu'à l'aller (4kms).



Randonneurs du Haut Entre-deux-Mers
24 Place Robert Darniche - 33580 Monségur
Tél. : 06.40.73.65.21- contact@randorhem.fr

Assurance R.C.P :

WTW France - Département Sport et Evènement
DGPL Fédérations – 2 rue de Gourville
45911 Orléans cedex 9
Tél.: 09 72 72 01 19 – fr.ffrandonnee@wtwco.com –
Contrat n° 41789295M/0002

Garantie financière :

GROUPAMA Assurance-crédit & Caution
3, place Marcel Paul - 92000 Nanterre - Tel33(0) 1 79 96 63 40
Contrat n° 4000716162/1



➤ **Mardi 26 mai 2026 : circuit du moulin neuf – Barzague**

13 km – E1-T1-R1 – Facile

9h00 : RDV au parking de l'église de Lévigacq (à 27 km du VVF)

Nous visiterons ce charmant village des Landes, avec l'église Saint Martin du Vignac en Born, classée Monument historique, son cadran solaire et le remarquable ensemble de maisons à colombages. Boucle de grande qualité paysagère, alliant un beau parcours en bordure du ruisseau du Moulin Neuf, la traversée du quartier vernaculaire de Louise, parcelles agricoles et cheminement en futaie de pins, puis découverte de milieux humides et forestiers remarquables.

Ce programme vous est donné à titre indicatif, il sera réalisé dans l'état si les conditions météo sont bonnes. Il est susceptible d'aménagement.

2- **HÉBERGEMENT**

L'hébergement sera assuré par :

VVF Moliets

40660 Moliets-et-Maâ

Moliets-et-Maâ a gardé toute son authenticité avec ses typiques maisons landaises et ses fontaines. Moliets-Plage vous offre quant à elle un espace à perte de vue sur une plage protégée par une dune. Le VVF Landes Moliets, à 20 minutes à pied de l'océan, se situe dans une vaste pinède. Il se compose de 108 chalets avec terrasses aménagées.

Hébergement en chalet twin (1 couple ou 2 personnes seules par chalet) aménagé avec coin cuisine.

Séjour en ½ pension incluant les dîners des 23, 24 et 25 mai ainsi que les pique-niques des 24, 25 et 26 mai ; quart de vin inclus.

Les petits-déjeuners sont en gestion libre.

Linges de lit et de toilette fournis.

3- **COÛT DU SÉJOUR**

Le coût du séjour est fixé à **250 €** par personne, il est toutefois variable en fonction du nombre définitif de participants.

➤ **Ce prix comprend :**

- L'hébergement en chalet comme mentionné au § 2.
- La ½ pension (quart de vin inclus) du dîner du 23 mai au pique-nique du 26 mai.
- Apéritif de bienvenue
- Le ménage de fin de séjour.
- Accès à la piscine chauffée et au sauna.
- Participation aux activités proposées par le VVF.
- L'accompagnement des randonnées par 2 animateurs de l'association.
- Les frais de dossier et de gestion.



Randonneurs du Haut Entre-deux-Mers
24 Place Robert Darniche - 33580 Monségur
Tél. : 06.40.73.65.21- contact@randorhem.fr

Assurance R.C.P. :

WTW France - Département Sport et Evènement
DGPL Fédérations - 2 rue de Gourville
45911 Orléans cedex 9
Tél.: 09 72 72 01 19 - fr.ffrandonnee@wtwco.com -
Contrat n° 41789295M/0002

Garantie financière :

GROUPAMA Assurance-crédit & Caution
3, place Marcel Paul - 92000 Nanterre - Tel33(0) 1 79 96 63 40
Contrat n° 4000716162/1



- La contribution immatriculation tourisme (EIT + UEIT).
- Une partie du coût des reconnaissances (trajets + hébergements) effectuées par les organisateurs du séjour.

➤ **Ce prix ne comprend pas :**

- Les petits-déjeuners des 24, 25 et 26 mai (en gestion libre).
- La souscription aux assurances facultatives.
- Les boissons consommées à l'hébergement et non comprises dans les repas.
- Les dépenses personnelles.
- Le voyage jusqu'à Moliets-et-Maâ et les déplacements sur place basés sur le covoiturage.

D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme compris.

4- **INSCRIPTIONS**

Les préinscriptions seront ouvertes et prises selon l'ordre d'arrivée à compter du **22/12/2025 jusqu'au 05/01/2026**.

Suivant le nombre de préinscrits, la décision de réaliser ou non ce séjour sera prise le 06/01/2026. S'il est décidé de réaliser ce séjour, l'association proposera aux préinscrits un bulletin d'inscription. L'inscription deviendra définitive après **signature et renvoi de ce bulletin sous 15 jours accompagné du chèque d'acompte**.

5- **ASSURANCES FACULTATIVES**

Vous aurez la possibilité de souscrire lors de votre inscription définitive aux assurances facultatives qui vous sont proposées (annulation / interruption de séjour – bagages) au moyen du bulletin de souscription assurances qui sera joint à notre envoi.

Ces assurances sont souscrites au moment de l'inscription définitive au séjour. Il ne sera pas possible de souscrire une assurance postérieurement à l'inscription.

6- **PAIEMENTS**

➤ **À l'inscription :**

- 1 chèque d'acompte de 150 € (mis à l'encaissement le 15/03/2026),
- 1 chèque de règlement de la prime d'assurance facultative

➤ **Solde du séjour à régler en cours de séjour.**

Tous ces chèques sont à libeller à l'ordre des « Randonneurs du Haut Entre-deux-Mers ».

7- **MODALITÉS DU SÉJOUR**

Conditions :

- Être adhérent aux RHEM.
- Être licencié (licence individuelle avec IRA 2025-2026).
- Être apte médicalement à la randonnée pédestre, en plaine et moyenne montagne.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre
23, rue Raspail - 94200 Ivry-sur-Seine - Numéro d'immatriculation : IM075100382. Tél.0144899390
La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégitaire du
Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif
Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE:9319Z-SIRET:30358816400051



Randonneurs du Haut Entre-deux-Mers
24 Place Robert Darniche - 33580 Monségur
Tél. : 06.40.73.65.21- contact@randorhem.fr

Assurance R.C.P :
WTW France - Département Sport et Evènement
DGPL Fédérations – 2 rue de Gourville
45911 Orléans cedex 9
Tél.: 09 72 72 01 19 – fr.ffrandonnee@wtwco.com –
Contrat n° 41789295M/0002

Garantie financière :
GROUPAMA Assurance-crédit & Caution
3, place Marcel Paul - 92000 Nanterre - Tel33(0) 1 79 96 63 40
Contrat n° 4000716162/1



Matériel nécessaire :

➤ **Sac à dos contenant :**

Votre licence, carte d'identité, carte vitale.

Votre fiche de renseignements d'urgence actualisée.

Une couverture de survie.

1 paire de lacets de rechange.

Une trousse individuelle de secours, adaptée à vos besoins et contenant, outre vos éventuels médicaments, le nécessaire permettant de faire face aux petits tracas (ampoules, coupures, piqûres, etc.).

Nécessaire pour le pique-nique (boite, couverts, gobelet).

De quoi transporter au moins 2 litres d'eau.

Aliments énergétiques.

➤ De bonnes chaussures de marche tige haute ou basse.

Guêtres conseillées pour éviter que le sable ne rentre dans les chaussures.

Chaussures légères pour l'hébergement.

➤ Vêtements de randonnée adaptés à tous les temps : veste polaire, veste coupe-vent, couvre-chef, lunettes de soleil, crème solaire.

8- **DISPOSITIONS CONCERNANT LES DÉPLACEMENTS**

Les participants sont invités à se regrouper pour viser à constituer des équipages de 3 à 4 personnes par véhicule.

Déplacements d'environ 440 km comprenant le trajet aller-retour et les différents déplacements sur place.

Chaque équipage constitué gèrera la contribution de chacun aux frais du déplacement.

9- **FRAIS DE RÉOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION**

Le voyageur peut annuler son voyage à tout moment aux conditions financières suivantes :

➤ Annulation faite entre la date d'inscription et le 22/04/2026 : restitution des sommes versées avec une retenue de 10 % du montant du séjour ;

➤ Annulation faite entre le 23/04/2026 et le 14/05/2026 : restitution des sommes versées avec une retenue de 50 % du montant du séjour ;

➤ Annulation faite après le 14/05/2026 : la totalité du séjour sera due, l'acompte sera conservé et le solde sera exigé du participant.

Dans tous les cas les primes d'assurance souscrite, les contributions EIT et UEIT et les frais de dossier seront dus.



Randonneurs du Haut Entre-deux-Mers
24 Place Robert Darniche - 33580 Monséguir
Tél. : 06.40.73.65.21- contact@randorhem.fr

Assurance R.C.P :

WTW France - Département Sport et Evènement
DGPL Fédérations – 2 rue de Gourville
45911 Orléans cedex 9
Tél.: 09 72 72 01 19 – fr.ffrandonnee@wtwco.com –
Contrat n° 41789295M/0002

Garantie financière :

GROUPAMA Assurance-crédit & Caution
3, place Marcel Paul - 92000 Nanterre - Tel33(0) 1 79 96 63 40
Contrat n° 4000716162/1



10- **DIVERS**

Selon les conditions climatiques sur place, les activités prévues pourront être modifiées.

Selon les conditions sanitaires, le séjour pourra être modifié ou annulé.

En cas d'annulation, le remboursement pourra se faire selon les prescriptions gouvernementales.

Elles ne pourront en aucun cas donner lieu à des compensations financières.

Un groupe Whatsapp sera créé une fois les inscriptions enregistrées afin de faciliter les échanges entre l'organisateur et les participants.

11- **CESSION DU SÉJOUR**

Avant le départ, un voyageur peut céder son séjour à un autre participant titulaire d'une licence FFRandonnée valide ou d'un pass découverte valide.

Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire. Cependant, les contributions EIT et UEIT ainsi que les primes d'assurances éventuellement souscrites resteront acquises à la structure organisatrice. Le participant remplaçant devra remplir aussitôt un bulletin d'inscription en double exemplaire et s'acquitter sans délai du montant du séjour, des contributions EIT et UEIT et éventuellement des primes d'assurances facultatives.

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables sur le site de l'association :

https://randorhem.fr/sejours_/infos-assurances-notices-sejours/